

# L'asfolettre

## N°10 La lettre de l'ASFOREF

Janvier 2008

## Nos collaborateurs sont la ressource essentielle de nos cabinets

**L**a formation n'est pas un objectif ; elle est un moyen qui s'inscrit dans la gestion des ressources humaines de nos cabinets. « Apprendre, c'est déposer de l'or dans la banque de son esprit » nous rappelait Shad Helmstetter.



Jean-Luc SCEMAMA  
Président délégué

Toute l'équipe de l'ASFOREF tient à vous remercier de votre confiance. Nous avons souhaité accroître notre proximité et la convivialité de nos formations et sommes fiers de constater que vous avez répondu à notre appel. Les inscriptions de 2007 (sur les 10 premiers mois) comparées à l'exercice 2004/05 (de 12 mois) fait ressortir des taux de progression, en 3 ans, de :

- 75% pour les journées de formation continue,
- 35% pour les sessions en intra,
- 5% pour les journées techniques des stagiaires, mais 20% depuis 2 ans,
- 8% pour les préparations aux examens.

Notre offre renouvelée et enrichie, collant avec l'actualité, couvre un spectre large des formations dans l'ensemble des secteurs d'activité de notre profession, tant pour les confrères que leurs collaborateurs, sans compter la préparation au DSCG (précédemment le DESCF) et au DEC. En liaison avec la Commission Formation et Normes, nous avons contribué à des formations amplifiées pour les confrères devant bénéficier d'un contrôle qualité ; récemment, devant l'urgence de la mise en œuvre de la loi TEPA, l'Ordre et l'Asforef vous ont offert de très nombreuses formations gratuites. L'Asfoclub va entamer sa 2<sup>ème</sup> année, en se multipliant ; ce succès prouve que nous avions justement apprécié le besoin de proximité, d'échanges et de convivialité de nos confrères.

Pour que l'effort de formation soit régulier et optimisé, nous vous invitons à élaborer votre plan de formation dans la logique du projet de cabinet. Pour ce faire, en Février 2008, l'ASFOREF vous propose de suivre le séminaire « Élaboration et gestion du plan de formation du cabinet » afin de vous accompagner dans cette démarche.

N'oublions pas le message de Lee Iacocca, l'ancien dirigeant de Chrysler « la vitesse du patron est celle de l'équipe », qui complète celui d'Henry Ford, son ancien patron, qui disait « l'enthousiasme est à la base de tout progrès ».

Nous restons à votre écoute pour nous améliorer ; vous pouvez compter sur nous pour continuer à être proches de vous et nous vous souhaitons une excellente et pétillante année 2008. Bien confraternellement.

## Notez-le !

### Modernisation des journées de formation du stage

Les stagiaires, inscrits avant le 30 septembre 2007, termineront leur stage selon les modalités actuelles, à savoir :

- 12 journées de « comportement et doctrine professionnels ». Ces journées sont axées autour de :
  - la découverte de la profession,
  - les missions et normes de la profession,
  - le comportement et l'environnement international.
- 12 journées techniques à choisir à raison de deux jours pour chacune des six catégories de missions.

Pour les inscrits depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007, au cours des trois années de stage, les 24 journées de formation seront organisées autour de trois grands axes : « le savoir » – « le savoir-faire » – « le savoir être » d'un expert-comptable/commissaire aux comptes :

- 2 journées communes portant sur la déontologie, la responsabilité du PCL et les normes professionnelles.
- 9 journées sur le commissariat aux comptes avec la progression suivante : assistant débutant - assistant confirmé - chef de mission.
- 9 journées sur l'expertise comptable et le conseil :
  - 4,5 journées portant sur les missions de l'expert-comptable,
  - 3 journées portant sur le management du cabinet,
  - 1,5 journée portant sur l'examen final, dont une journée sur le mémoire en 3<sup>ème</sup> année.
- 4 journées libres.

Ces 24 journées seront suivies en présentiel. L'outil e-learning permettra d'acquérir les connaissances nécessaires au bon déroulement des séminaires.

## Sommaire

Page 2

• DEC : Verbatim du Président du jury & préparations Asforef

Page 3

• Une nouvelle ère de la formation professionnelle continue

Page 4

• Calendrier Formation Continue février-mars 2008



## PRÉPAREZ-VOUS AU DSCG

L'ASFOREF assure les nouvelles préparations au DSCG

dans le cadre de la réforme des examens qui répond à la nécessaire harmonisation avec le schéma européen « Licence-Master-Doctorat ».

## MAI 2008



# Verbatim

La note du jury aux candidats nous donne les objectifs de l'examen final :

« Les trois épreuves de l'examen final forment un test dont l'objectif principal est de savoir si le candidat a acquis une méthode et un comportement professionnel suffisant... »

« Le test est donc destiné à évaluer la capacité du candidat à appliquer à des cas concrets les connaissances et expériences acquises au cours des études et travaux antérieurs. »

**Le président du jury du DEC, Jean-Guy DEGOS, établit, après chaque session (2 sessions par an), un rapport. Nous avons relevé quelques points particulièrement significatifs des 5 derniers rapports dans la mesure où ils reviennent régulièrement :**

« Le candidat qui s'est inscrit à une épreuve et qui ne s'y présente pas est éliminé non seulement pour l'épreuve où il est défaillant, mais encore pour les autres épreuves qu'il aurait dû passer normalement. »

« Un candidat à l'expertise comptable doit savoir lire et écrire. »

« .....la note attribuée est définitive. Elle n'est pas modifiable, non négociable, non adaptable ni révisable. »

« Le rôle du président du jury est de faire en sorte que tous les membres du jury s'expriment et que les candidats soient traités avec équité. »

« Un autre candidat cité dans un précédent rapport a été convaincu de plagiat.

.....  
Sans faire preuve d'une inquisition démesurée, le jury national est vigilant et il le sera encore plus. Il existe des logiciels de recherche de plagiat. »

« Toutes les épreuves doivent être sérieusement préparées et le manque de préparation, ....., la méconnaissance de....., peuvent conduire à de véritables désastres. »

## Pour vous aider à préparer le DEC

### Avec l'ASFOREF

- **Pour l'écrit, vous apprendrez à mieux :**
  - lire le sujet
  - identifier les thèmes de recherche
  - établir et respecter votre planning
  - utiliser votre documentation
  - préparer, structurer et présenter vos réponses
  - relire votre travail
  - gérer le barème de points
  
- **Pour l'entretien, vous apprendrez à mieux :**
  - saisir la méthodologie de l'épreuve
  - maîtriser les contraintes spécifiques de l'épreuve
  - comprendre et répondre aux attentes des deux examinateurs
  - préparer le dossier de votre présentation au jury
  - vous présenter devant un jury et à répondre à ses questions
  
- **Pour le mémoire, vous apprendrez à mieux :**
  - choisir un sujet bien ciblé au sein d'un thème pratiqué par vous
  - confectionner un plan après un travail minutieux de recherche
  - préparer une rédaction répondant à des conditions de fond et de forme
  - préparer une soutenance orale vous permettant de défendre vos idées

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Calendrier des examens 2008

	Session	Demandes de dossiers	Clôture des inscriptions	Épreuves	Résultats
<b>Diplôme final</b>	1 <sup>ère</sup> session	7 janvier au 1 <sup>er</sup> février 2008	15 février 2008	Du 28 avril au 23 mai 2008 Épreuve écrite le 28 avril 2008	Fin juin 2008
	2 <sup>ème</sup> session	15 juillet au 18 août 2008	29 août 2008	Du 17 novembre au 5 décembre 2008 Épreuve écrite le 17 novembre 2008	Mi-janvier 2009
<b>Agrément du sujet de mémoire</b>	Les demandes et dépôts de dossiers d'agrément se font tout au long de l'année (sauf juillet et août)				Dans les 3 mois suivant la date de l'accusé de réception fourni par le service gestionnaire. Délai maximal



« Pour gagner du bien, le savoir-faire vaut mieux que le savoir » Pierre Augustin Caron de Beaumarchais

« Il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose ; cette universalité est la plus belle » Blaise Pascal

« N'est-ce pas savoir beaucoup que de savoir qu'on ne sait rien ? » François Fénelon



# 2008, une nouvelle ère de la formation professionnelle continue au sein de la profession comptable !

L'année 2006 fut l'année de la formation pour l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France, et comme en témoignent les chiffres rapportés par Jean-Luc Scemama, notre volonté de sensibilisation semble avoir porté ses fruits, notamment vis-à-vis de la fréquentation de votre institut de formation, l'ASFOREF, pour lequel, sur votre demande, j'ai souhaité un nouvel élan au début de ma mandature.

Aujourd'hui, la formation professionnelle prend un nouveau tournant.

En effet, d'une part l'Ordre des experts-comptables est membre de l'IFAC (IES 7) qui a publié une norme, d'autre part la communauté européenne a émis une directive (2006/43/CE), tous deux portant sur le principe de la formation tout au long de la vie, et sur une obligation pour les professionnels de la comptabilité et de l'audit.

De surcroît, l'article R 822-61 du code de commerce (titre III) affirme le principe de l'obligation de suivre une formation professionnelle et d'en rendre compte à l'institution, en matière de commissariat aux comptes.

Dès lors, chacun comprendra que nous sommes passés d'une recommandation, à une norme, puis à une obligation. Cependant, il est clair qu'exercer une profession dont la valeur ajoutée est l'intellect, sans que le professionnel se forme, relève de la course au danger, voire de l'inconscience !

Alors comment faut-il comprendre la mise en œuvre d'une obligation de formation de 120h sur 3 ans avec un minimum annuel de 20h ?

## Sont qualifiées directement de formations :

- **les actions de formation continue** suivies auprès d'organismes tels que l'ASFOREF, ou mises en œuvre au sein de cabinet,
- **les études** entreprises auprès d'universités ou établissements assimilés en vue de l'acquisition d'une spécialité ou d'un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle,
- **les programmes d'auto-formation** par tout support requérant la participation active du professionnel,
- **la rédaction d'articles** de communication ou d'ouvrages techniques,
- **l'intervention, en tant que formateur ou conférencier**, dans le cadre d'actions organisées,
- **la participation à des congrès** (pour leur partie technique),
- **les interventions dans le cadre des examens professionnels** : rédaction de sujets, participation aux jurys.

À ce stade, il est utile de préciser que les 120h de formation obligatoire pour l'expertise

comptable et les 120h prévues pour le commissariat aux comptes ne se cumulent pas. La Compagnie évoque que les formations se doivent d'être consacrées à l'audit et au commissariat aux comptes. Des matières comme la comptabilité, les systèmes d'information, la fiscalité, etc... semblent pouvoir se mixer pour l'une ou l'autre mission de notre profession.

Désormais, la vérification de la mise en œuvre de l'obligation de formation fera partie

intégrante du contrôle qualité dont vous bénéficiez de la part de votre Ordre.

Une nouvelle ère s'ouvre et l'ASFOREF se préoccupe de pouvoir présenter dans les prochains mois un catalogue répondant à ces exigences qui, par ailleurs, mettent notre profession dans le chemin de l'excellence.

L'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France, entend, par ses actions, vous aider, vous soutenir dans cette nouvelle ambition à laquelle nous devons faire face tant individuellement que collectivement.

Soyez assurés que nous prendrons toute initiative, et demeurerons à votre écoute pour progresser ensemble.

**Préparer votre avenir, telle est notre perspective.**

André-Paul BAHUON

Président de l'Ordre des experts-comptables  
région Paris Ile-de-France

2008	RÉF	JOURS	FÉV	MARS
<b>CYCLE DE FORMATION</b>				
DEVENIR ASSISTANTE PAIE	PAS 201	4	5	
<b>MANAGEMENT</b>				
ÉLABORATION ET GESTION DU PLAN DE FORMATION DU CABINET	MAN 101	1	7	
<b>COMPTABILITÉ ET RÉVISION</b>				
ARRÊTER LES COMPTES ANNUELS 2007 : ÉVOLUTIONS ET NOUVEAUTÉS	REC 232	1	12	24
<b>CONSEIL EN GESTION</b>				
LA GESTION DU PATRIMOINE N°4 : PERFECTIONNEMENT, CAS PRATIQUES ET ACTUALISATION	NOUVEAU GES 141	1	14	
<b>SOCIAL</b>				
LES 10 QUESTIONS SOCIALES À MAÎTRISER : OBLIGATION DE CONSEIL	SOC 127	1	5	
RÉVISION DU CYCLE PERSONNEL ET CHARGES SOCIALES	SOC 233	1	5	
LES CONTRÔLES SOCIAUX ET LES PRINCIPAUX CHEFS DE REDRESSEMENT	SOC 219	1	8	
PRATIQUE DE LA PAIE : GESTION DES ABSENCES ET JOURS NON TRAVAILLÉS	NOUVEAU SOC 232	1	12	
PRATIQUE DE LA PAIE : SPÉCIFICITÉS DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS ( B.T.P )	SOC 222	1	11	
PRATIQUE DE LA PAIE : SPÉCIFICITÉS DE L'HÔTELLERIE DE LA RESTAURATION ( HCR )	SOC 223	1	7	
<b>FISCAL</b>				
LOI DE FINANCES 2008	FIS 101	1	11 OU 18	
OPTIMISER LA GESTION FISCALE DE LA PME	FIS 124	1	14	
ACTUEL TVA	NOUVEAU FIS 144	1		11
COMPRENDRE ET APPLIQUER LES CONVENTIONS FISCALES INTERNATIONALES	FIS 117	1	11	
LOI DE FINANCES 2008	FIS 205	1	14	
MAÎTRISER LES DIFFICULTÉS D'APPLICATION DE LA TVA	FIS 204	1	19	
IMPÔT SUR LE REVENU : COMPRENDRE ET PRÉPARER LA DÉCLARATION	FIS 214	1	4	

EXPERTS-COMPTABLES  COLLABORATEURS

Inscription par fax ou directement en ligne sur [www.asforef.com](http://www.asforef.com)

### L'ASFOREF ASSURE LES NOUVELLES PRÉPARATIONS AU DSCG

#### 4 Formules au choix :

- de mai à septembre sur des vendredis et samedis
- de fin juin à mi-septembre sur des vendredis et samedis
- sur une semaine complète début Juillet et fin août + 2 samedis en septembre
- sur une semaine complète fin août + journées en septembre

#### pour préparer les 4 premières épreuves écrites :

- Epreuve 1 : Gestion juridique, fiscale et sociale
- Epreuve 2 : Finance
- Epreuve 3 : Management et contrôle de gestion
- Epreuve 4 : Comptabilité et audit

**A partir de Mai 2008**



• Editée par l'ASFOREF • Diffusion : 10 000 exemplaires • Professionnels (experts-comptables et stagiaires) • Institutions ordinaires • 45, rue des Petits-Champs • 75001 Paris • Tél. : 01 56 77 16 00 • Fax : 01 56 77 16 09 ou 29 • [www.asforef.com](http://www.asforef.com)

Directeur de la publication : André-Paul Bahuon • Rédacteur en chef : Jean-Luc Scemama • Comité de rédaction : Patrick Hachon, Chantal Mifetou, Ruth Soussana • Création et réalisation : OEC / ASFOREF • Direction artistique : J. Rouet • Réalisation & Impression : NAT'COM • 01 2008 • Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. • [rsoussana@oec-paris.fr](mailto:rsoussana@oec-paris.fr)